

Image not found or type unknown



Accident de trajet causé par un tier

Par **krickrac_old**, le **27/11/2007** à **11:14**

voila j'ai eu un accident de la route en allant à mon travail une voiture m'a percuté je suis allé à l'hôpital 3 côtes cassées deux vertèbres cervicales tassées et une hernie cervicale accident survenue le 6 septembre 2007 ma question est 1er dois-je porter plainte ou cela n'est pas utile pour moi car au tour de moi tout le monde me conseille de porter plainte 2em mon assurance me propose un acompte représentant une provision amiable à valoir sur toute indemnité due à l'occasion de l'accident dois-je l'accepter sans crainte pour la suite de mon dossier ? ou le fait d'accepter va me bloquer pour toute négociation à venir car on me demande d'accepter avec ma signature suivi de lu et approuvé ; je pense être claire pour vous je vous remercie d'avance pour votre réponse à bientôt